



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°08/2011 du 16 mars 2011

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 13h45-16h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 08/2011 du 16 mars 2011

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°8 du mars 2011

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2011/019	16/03/2011	Arrêté modifiant l'arrêté PREF/MAP/2011/009 du 3 mars 2011 donnant délégation de signature à M. Christophe BESSE, Directeur de la citoyenneté et des titres	3
-------------------	------------	---	----------

ARRETE N° PREF/MAP/2011/019
modifiant l'arrêté PREF/MAP/2011/009 du 3 mars 2011 donnant délégation de signature à
M. Christophe BESSE, Directeur de la citoyenneté et des titres

Article 1er : l'article 2 de l'arrêté PREF/MAP/2011/009 du 3 mars 2011 est modifié comme suit :

La délégation de signature conférée à M. Christophe BESSE sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de services et les chefs d'unité dont les noms suivent :

Pour le service de la citoyenneté et des usagers de la route :

- Mme Sylvie DELVIGNE, attachée principale, chef du service
- M. Patrice DUPART, SACE, chef de l'unité titres et circulation jusqu'au 31 mars 2011
- Mme Isabelle COTTENOT, SACN, chef de l'unité titres et circulation, à compter du 1^{er} avril 2011
- Mme Sabine BAVOIL, chef de l'unité élections, réglementation et permis de conduire.

Sont exclus de la délégation conférée aux deux chefs d'unité les arrêtés de suspension des permis de conduire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme DELVIGNE, de M. DUPART, de Mme COTTENOT ou de Mme BAVOIL, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par Mlle BAILLY, chef du service des étrangers et des naturalisations.

Pour le service des étrangers et des naturalisations : sans changement

Le Préfet
Jean-Paul BONNETAIN